



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Diversité des expressions culturelles

2 CP

Distribution limitée

CE/09/2.CP/210/3
Paris, le 12 mars 2009
Original français

CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

Deuxième session ordinaire
Paris, Siège de l'UNESCO, Salle XII
15-18 juin 2009

Point 3 de l'ordre du jour provisoire : Adoption de l'ordre du jour

Décision requise : paragraphe 2

1. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un(e) président(e), d'un(e) ou plusieurs vice-président(e)s et d'un rapporteur de la Conférence des Parties
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du compte rendu analytique de la première session ordinaire de la Conférence des Parties
5. Rapport du Comité sur ses activités et décisions à la Conférence des Parties
6. Approbation du Règlement intérieur du Comité
7. Approbation de directives opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention et futures activités du Comité
8. Élection des membres du Comité
9. Autres questions
10. Séance de clôture
 - 10A. Rapport oral du rapporteur
 - 10B. Clôture par le Président

2. PROJET DE RÉOLUTION 2 CP 3

La Conférence des Parties,

1. Ayant examiné le document CE/09/2.CP/210/3,
2. Adopte l'ordre du jour figurant dans le document susmentionné.